Le Coteau
Ville en action

Les échos DU COTEAU

MENSUEL D'INFORMATION
DE LA VILLE

N° 23 SEPTEMBRE 2022

SAISON CULTURELLE
LA GRANDE SOIRÉE

PAGE 3

Photo : Fuego de Rumba

SOMMAIRE

5 MUNICIPALITÉ
Le partenariat avec la Justice officialisé

6-7 BERGES DE RHINS
Chasseurs et pêcheurs au rendez-vous

8 CARTE SÉNIORS
Des avantages pour les 60 ans et plus

10 BRADERIE ET VIDE-GRENIERS
Commerçants et particuliers déballent le 10 septembre

11 ORAGE DU 22 JUIN
Questions-réponses

Suivez-nous sur internet

Le Coteau Ville en action

SEPTEMBRE 2022

Mensuel d'information édité par la Ville du Coteau, Parc Antoine Bécot, CS 80093 – 42125 LE COTEAU CEDEX
Tél : 04 77 67 05 11

Rédaction et publicité :
lesechosducoteau@mairie-lecoteau.fr
www.mairie-lecoteau.fr
Directrice de publication :
Joy Talbat
Chef de rédaction et photos :
Jean-Marc Pouxe
Réalisation : Xtreme Com – Civens
Impression : Les Arts Graphiques Montagny
Régie publicitaire : ICS - Les Arts Graphiques 06 32 39 96 16
Distribution : Ville du Coteau

ISSN : 2729-1138 (en ligne)
ISSN : 2739-4662 (imprimé)

Sandra CREUZET
Maire

UNE NOUVELLE PAGE SE TOURNE

En 2020, à l'occasion des élections municipales, je vous proposais d'écrire une nouvelle page dans l'histoire de notre ville afin de lui donner un nouvel élan. Pour cela, de grands projets structurants comme l'aménagement à venir des berges du Rhins étaient posés.

Depuis, vous avez pu mesurer les signes de cette dynamique. Des événements populaires rythment la vie costelloise comme la nocturne cycliste de cet été. Des initiatives fortes à l'image de la station-service OZO, désormais connue à l'étranger, ont été encouragées.

La signature « *Le Coteau, ville en action* » se vérifie également sur le plan économique : l'accompagnement de Diva Salon qui ouvre un centre de formation et réinvente le métier du canapé convertible lui permet de s'imposer comme un solide partenaire économique. L'emploi, c'est aussi l'arrivée prochaine sur l'ancien site Citroën du groupe de menuiserie Grizard agencement.

En matière de santé, l'ouverture avancée du centre de soins non-programmés dans l'ex-maternelle des Plaines a rassuré les patients. Chacun est désormais assuré d'être pris en charge par un médecin 7 jours sur 7 et sans rendez-vous.

D'ici 2026, vous allez voir la ville évoluer. L'ancienne piscine, fermée par Roannais Agglomération en 2016, laissera place à un projet immobilier de haut standing. Le parc Bécot sera agrandi et rénové dans le respect de l'identité nautique du Coteau.

L'épisode catastrophique de grêle que nous avons subi le 22 juin dernier, m'oblige à accélérer le programme. Le grand projet de réhabilitation du complexe sportif des Étines sera avancé. Certains équipements vétustes et touchés de plein fouet seront démolis. Je suis consciente que cette décision puisse faire réagir, mais le Maire porte aussi la responsabilité du patrimoine bâti de la commune. Celui dont j'ai hérité, peu ou pas entretenu dans le passé, est tel qu'il me faut faire des choix pour aller dans le sens de la modernité et donner un nouveau souffle à la ville.

Le Coteau est fermement engagé dans une dynamique de rajeunissement et je me réjouis d'incarner avec mon équipe, une nouvelle génération d'élus tournés vers l'avenir.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle rentrée.

Bien à vous,

SAMEDI 10 SEPTEMBRE

BRADERIE ET VIDE-GRENIERS

Après le succès de la braderie en 2021, l'Office de Commerce et de l'Artisanat du Coteau (OCA) réinvestit l'avenue de la Libération avec cette année un vide-greniers. (lire page 10).

VENDREDI 16 SEPTEMBRE

LE COTEAU CÉLÈBRE LA LÉGION D'HONNEUR

18h00 Mairie

À l'occasion de son centième anniversaire, la Société des membres de la Légion d'honneur fera passer au Coteau la Flamme de la Nation allumée sous l'Arc de Triomphe. Elle sera portée par les lycéens d'Etienne Legrand mais aussi des apprentis et des maîtres d'apprentissage. Le cortège se rendra ensuite place de Pincourt pour inaugurer la stèle en l'honneur des Costellois et Roannais qui ont défendu le pont entre Roanne et Le Coteau face à l'invasion autrichienne de mars 1814.

VENDREDI 30 SEPTEMBRE

SAISON CULTURELLE
LA GRANDE SOIRÉE

18h30 Parc Bécot

GRATUIT

Suite à l'orage de grêle du 22 juin, l'Espace des Marronniers qui a accueilli la première saison culturelle et de grandes soirées comme le concert de Chimène Badi a subi d'importants dommages au niveau de sa toiture. Les premières estimations font état d'une fermeture de 6 à 12 mois.

Pour autant, pas question d'observer une année blanche. La ville du Coteau et Cost'Art proposeront bien une saison culturelle dont les événements se tiendront exceptionnellement à Roanne, salle Fontalon.

La programmation sera dévoilée au Coteau le vendredi 30 septembre au cours d'une « *soirée folle* » qui débutera à 18h30. Le public pourra participer au karaoké géant de la Compagnie Côté Cour et applaudir Fuego de Rumba pour un concert gratuit de musique gipsy, prévu initialement pour la Fête de la musique.

COST'ART

ÉCONOMIES • 369 528 €

PROJETS

À la mi-juillet, le compteur des économies a dépassé la barre des 350 000 €. C'est le résultat du travail de négociation entrepris par le service achats avec l'ensemble des fournisseurs de la Ville depuis juin 2020. La ville peut ainsi réinvestir l'argent économisée. À titre d'exemple, 369 528 €, c'est environ le montant des travaux de l'hôtel de ville (menuiseries…) inscrit au budget prévisionnel. Vous pouvez suivre la progression du compteur chaque semaine sur mairie-lecoteau.fr.

NOCTURNE CYCLISTE •

GRAND SUCCÈS POPULAIRE

La course en centre-ville disparue il y a 15 ans était de retour le 23 juillet dernier sous le nom de Ronde Costelloise. En lever de rideau le prologue comptant pour le challenge féminin ligérien a vu la victoire de Delphine Picard (Pontarlier). Chez les masculins (2e et 3e catégories), ils étaient 48 au départ. Anton Muller (Pélussin) s'impose au sprint. De très nombreux spectateurs ont suivi l'événement patronné par la municipalité et organisé par le Guidon d'Or Costellois et le Comité des Fêtes.

APICULTURE •

PRODUCTION RECORD

Avant les vacances scolaires d'été, Bernard Crouzier, l'apiculteur partenaire de la Ville qui entretient le rucher municipal proposait des ateliers découverte sur le monde merveilleux des abeilles. En présence des adjoints municipaux, Thierry Collet et Corinne Coquelin, les enfants des écoles ont pu voir couler le miel de la production 2022, principalement d'acacias. Une production exceptionnelle d'une centaine de kilos contre 38 l'an dernier. Les pots étiquetés « *Miel du Coteau* » sont notamment offerts aux couples qui se marient dans la commune.

STATION OZO •

30 000 €

C'est le montant atteint par les dons à l'association Cars, Utilitaires et Compagnie. Parmi les donateurs, certains sont du Québec, du Portugal… L'argent récolté permettra de réaliser l'ensemble des travaux de restauration de l'ancienne station service OZO à la sortie du Coteau.

ÉCHOS + La 2e montée de Vendranges et du Pin Bouchain partira de la station le dimanche 4 septembre à partir de 10 h.

DES CONDAMNÉS EN FIN DE PEINE AUX ESPACES VERTS

Le partenariat entre la Ville et l'institution judiciaire annoncé en début d'année au centre de détention de Roanne a été officialisé cet été. Il vise à placer des personnes en fin de peine au service des espaces verts pour des travaux d'entretien.

Le maire Sandra Creuzet et le procureur de la République Abdelkrim Grini rappellent que ce dispositif, au sein d'une collectivité, est une première nationale. Une initiative qu'il a fallu expliquer lors des conseils de quartier pour dissiper les interrogations.

L'engagement porte sur un projet global de réinsertion qui traduit un signal fort envoyé aux condamnés. « *On a tous droit à une deuxième chance, quelle que soit l'infraction qu'on a pu commettre* », souligne le représentant du parquet.

Un premier bénéficiaire, parmi des personnes « *triées sur le volet* » sera recruté au cours de cette rentrée avec à la clef un contrat de travail, une rémunération qui permettra d'indemniser d'éventuelles victimes, mais aussi un logement, détaille Philippe Arhan, directeur dans la Loire du SPIP, le service chargé du suivi des détenus. « *La ville se positionne comme employeur via le tutorat. Toute la partie financière et matérielle n'incombe pas à la mairie* », ajoute le maire.

BÉNÉFICIAIRES. Un candidat est en cours de sélection pour une première mission

« Je suis consciente qu'en redonnant le goût de l'effort et en remettant au centre des priorités la valeur travail, on permet à des personnes de se réinsérer et on limite le risque de la récidive. » (Sandra Creuzet, maire)

La prise en charge revient aux institutions étatiques et au mécénat privé au travers de la STAR. La filiale du groupe Transdev, déjà très impliquée dans la prévention de la délinquance, veut ainsi donner une autre image du transport public, selon son directeur Richard Gauthier.

ENTRÉE DE VILLE
PONT DE LOIRE

RÉUNION PUBLIQUE DE PRÉSENTATION
DU FUTUR AMÉNAGEMENT

MERCREDI 21 SEPTEMBRE - 18H30
MAISON DES SOCIÉTÉS
13 RUE DE LA GLACIÈRE

Le Coteau
Ville en action

LA VILLE ET LA FÉDÉRATION DE CHASSE PARTENAIRES

Dans la perspective du grand projet environnemental des berges de Rhins prévu début 2023, la ville et la Fédération départementale des chasseurs de la Loire s'associent pour réhabiliter une mare asséchée et planter un linéaire de haies bocagères.

BERGES DE RHINS.

L'accord avec les chasseurs, acteurs de qualité en matière d'écologie, a été officialisé en juillet. « *Lorsque nous avons su qu'il y avait la volonté au Coteau de restaurer une partie des berges de Rhins, nous n'avons pas hésité à nous rapprocher de la municipalité* », rapporte Gérard Aubret, le président de la fédération.

Les enjeux pour la préservation de la biodiversité avec la création de haies bocagères et de mares sont très importants. En 20 ans, deux tiers des zones humides ont disparu. Elles sont pourtant indispensables à la vie et au bon équilibre des écosystèmes. Les mares abritent de nombreuses espèces animales et végétales remarquables. Ce sont des zones refuges exceptionnelles pour les amphibiens, les reptiles, les insectes, les oiseaux…

« *Avec la Fédération de la chasse de la Loire, nous avons saisi les opportunités de financement qu'offre le contrat Vert et Bleu signé entre la Région et Roannais agglomération* », indique Thierry Collet, adjoint à l'Environnement.

Au Coteau, cette ancienne mare apparaît sur les plans communaux, mais elle a totalement disparu du paysage des bords de Rhins à l'endroit des Jardins familiaux. Elle se retrouve sous une végétation dense et sera donc réhabilitée et creusée afin qu'elle retrouve toutes ses fonctionnalités.

Par ailleurs, un linéaire de haies bocagères intégrera des plantes sauvages, locales et variées. Les haies ont une fonction de corridor écologique. Elles permettent les déplacements de populations animales et remplissent une fonction nourricière.

GÉRARD AUBRET PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA LOIRE

« Dans toutes les conventions que l'on signe avec les collectivités, on reste sur de l'investissement. Aucun centime de subvention ne va au fonctionnement. Hormis le prélèvement des animaux, nous avons des missions d'éducation environnementale de service public, notamment les aménagements de milieux naturels pour des raisons de biodiversité. Elles nous sont confiées et renouvelées chaque année par l'État. La fédération possède à Andrézieux-Bouthéon son propre bureau d'études avec quatre ingénieurs chargés de travailler au quotidien sur les problèmes environnementaux. Dans le département de la Loire nous avons planté plus de 120 km de haies bocagères et restauré plus de 170 mares. »

SIGNATURE. Le maire Sandra Creuzet, Gérard Aubret, président de la fédération de chasse de la Loire et Thierry Collet, adjoint à l'Environnement

LE RHINS EMPOISSONNÉ

Après l'ouverture au Coteau sur le Rhins du parcours de pêche « sans tuer », la Ville et les pêcheurs de l'Aappma (*) s'associent pour empoissonner régulièrement la rivière et développer le côté loisir.
Avec l'instauration en début d'année du parcours de pêche « *sans tuer* » par arrêté préfectoral, le dispositif signé cet été avec le président Michel Perret vise à empoissonner régulièrement la rivière tous les 30 à 45 jours pour maintenir l'attractivité du site. Pour la Ville, l'accord prévoit une participation financière de 500 à 600 euros par an.
Les truites arc-en-ciel peuplent ainsi le Rhins au niveau des berges du Coteau. Depuis quelques mois, le parcours s'affiche même dans les guides de pêche et rencontre un grand succès auprès des pêcheurs d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Les retombées de ce tourisme halieutique, ouvert 365 jours par an, profite à l'économie locale, restaurateurs et commerçants.

EMPOISSONNEMENT. La première mise en charge du parcours de pêche avait eu lieu au printemps.

** Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique (Aappma)*

L'ATELIER DE COIFFURE
Homme Femme
Mardi : 8h30 > 12h - 14h > 18h30
Jeudi et vendredi : 8h30 > 18h30
Samedi : 8h > 17h
84, avenue de la Libération
LE COTEAU
04 77 68 21 48

Claude Tinnes
Naturopathe - Iridologue
Faculté Libre de Médecines Naturelles et d'Ethnomédecine
Consultation sur rendez-vous
Marjolaine diététique
37 Avenue de la Libération, 42120 Le Coteau
04 77 68 76 45

dolce vita
vêtements et accessoires
55, avenue de la Libération
LE COTEAU 04 77 44 60 06
-5% de remise sur présentation de cet encart

Poissonnerie Costelloise
38 avenue de la Libération
42120 LE COTEAU
04 77 78 26 32

DUBANCHET JEAN-CHARLES
42120 LE COTEAU
46, avenue de la Libération
04 77 67 33 66
tv.hifi.dubanchet@cegetel.net
LE VRAI CONSEIL
pulsat
Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
IMAGE - SON - MULTIMÉDIA - ÉLECTROMÉNAGER - WWW.PULSAT.FR

GARAGE TIMMERMANS
Ford
29 Boulevard Charles de Gaulle
42120 LE COTEAU
04-77-68-16-97
garagetimmermans@orange.fr

CARTE SÉNIORS, NOUVEAU SÉSAME POUR LES 60 ANS ET +(*)

En cette rentrée de septembre, la ville met en place un nouveau dispositif, celui de la Carte Séniors. Il s'agit d'un coup de pouce pour se distraire, se former à l'informatique et découvrir plusieurs services proposés par la commune.

La Carte Séniors est individuelle. Elle avait été promise en 2020 et vise à apporter aux Costellois âgés de plus de 60 ans plusieurs avantages :

• Une réduction de 5 € sur un spectacle de la saison culturelle. La programmation 2022-2023 sera dévoilée le 30 septembre. (Lire page 3)

• Un accès aux ateliers numériques bientôt proposés par la Ville, pour aider les Costellois qui le désirent, à se former à l'informatique et à Internet.

COLIS DE NOËL

En souscrivant à la Carte Séniors, vous bénéficierez directement d'un colis de Noël livré à votre domicile avant les fêtes de fin d'année. (*) Ce service spécifique, à réclamer avant le 15 octobre, est réservé aux plus de 65 ans sous condition de ressources.

• Enfin ceux qui ne profitent pas encore du portage de repas pourront découvrir chez eux cette prestation assurée par la cuisine centrale de la ville.

La Carte Séniors est gratuite et nominative. Vous pouvez en faire la demande en ligne sur mairie-lecoteau.fr ou en remplissant le bulletin ci dessous, à retourner à :

Mairie - Carte Séniors - Parc Bécot - CS 80093 - 42125 LE COTEAU CEDEX - Renseignements au 04 77 67 80 33

DEMANDE DE CARTE(S) SÉNIORS

NOM..... PRÉNOM .....

DATE DE NAISSANCE (*).....

NOM..... PRÉNOM .....

DATE DE NAISSANCE (*).....

ADRESSE .....

TÉLÉPHONE..... E-MAIL .....

(*) Une pièce d'identité justificative pourra être demandée

CAP CULTURE ET SPORT UNE AIDE POUR LES 3-15 ANS

Afin de favoriser l'accès à la culture et au sport des familles costelloises les plus modestes, une aide financière peut être accordée en fonction du quotient familial.

Qui sont les bénéficiaires de Cap Culture et Sport ?
Les enfants costellois âgés de 3 ans à moins de 15 ans au 1er septembre de l'année en cours, qui ne bénéficient pas de la carte Pass'Région et dont le quotient familial ne dépasse pas 700 €.

Modalités de fonctionnement
La participation du CCAS est de 50 % du montant de la dépense dans la limite de 50 € par an et par enfant, pour les associations et clubs costellois uniquement (sauf si l'activité n'existe pas sur la commune).
La participation pour les activités extérieures exercées par Roannais Agglomération, comme le Conservatoire, est limitée à 30 € par an et par enfant.

Renseignements au 04 77 67 80 33 et formulaire disponible sur mairie-lecoteau.fr

CONSEIL MUNICIPAL

MÉDAILLE DE LA VILLE

Lors du Conseil municipal du 7 juillet, le maire a remis la médaille de Ville à son adjoint Philippe Cramoisan, pour 40 années passées au service du sport. Avant d'être Costellois et doyen de l'assemblée municipale, Philippe Cramoisan est d'abord normand où il a débuté comme entraîneur de basket. À Roanne, il encadre les féminines de l'ASR en Nationale 2 et dirige un centre de remise en forme. Puis à Serre Chevalier il est responsable pendant 10 ans d'un hôtel club.
De retour sur ses terres d'origine, il est pendant 25 ans directeur des sports de Sotteville-lès-Rouen, une commune de 30 000 habitants. En 2018 Philippe Cramoisan revient s'installer au Coteau.

PROCHAIN CONSEIL : **mardi 20 septembre à 18h00. À suivre en direct sur la page Facebook et le site internet mairie-lecoteau.fr.**

RESTAURATION SCOLAIRE

RÉGLEZ AUSSI PAR PRÉLÈVEMENT

Avec la rentrée des classes, la restauration scolaire reprend du service. L'inscription se fait par l'intermédiaire du Centre socioculturel et les règlements sont à effectuer auprès de la Direction Générale des Finances publiques sur : www.payfip.gouv.fr, par carte bancaire, en espèces chez les buralistes affiliés « *paiement de proximité* » ou désormais par prélèvement bancaire.
Vous trouverez le formulaire sur mairie-lecoteau.fr.

BRADERIE ET VIDE-GRENIERS

Le comité des commerçants et artisans du Coteau (OCA) organise sa traditionnelle braderie de septembre. Elle sera agrémentée cette année par un vide-greniers.

Le samedi 10 septembre, les visiteurs pourront donc déambuler avenue de la Libération; « *Beaucoup de prix attractifs seront proposés parmi des articles de vêtements, de lunettes, de chaussures* », promet Valérie Artaud, la présidente de l'OCA. Les restaurateurs joueront aussi le jeu et resteront ouverts avec, chez certains, le nouveau plat, la Tourte Costelloise au menu. Comme l'an dernier, les commerçants seront une quarantaine à déballer.

À côté d'eux, sur la partie de l'avenue entre la Providence et la gare, l'OCA s'est associé au Guidon d'Or Costellois et à l'AS Karting Le Coteau pour proposer un vide-greniers. Une formule qui permet d'espérer une forte affluence du public.

De nombreuses animations rythmeront la journée : trampoline, structures gonflables, promenades à cheval pour enfants…Sans oublier la tombola avec une année de courses à gagner.

ÉCHOS +

Samedi 10 septembre, av. de la Libération, de 9h30 à 18h00.
Vide-greniers à partir de 6h00.
2 € le mètre linéaire.
Inscription recommandée :
brocantelecoteau@gmail.com

ASSURANCES : QUESTIONS-RÉPONSES APRÈS L'ORAGE DE GRÊLE

Le 22 juin dernier, la ville était frappée par un terrible orage de grêle. Depuis, vous êtes nombreux à vous poser des questions à propos des indemnisations concernant les dommages subis sur votre habitation ou votre véhicule. Voici plusieurs questions-réponses.

GRÊLE. 70 % des toitures au Coteau ont été endommagées.

- La reconnaissance de catastrophe naturelle, peut-elle être reconnue ?

Non car les dommages provoqués par la grêle et les vents violents sont exclus de la garantie « *catastrophes naturelles* ». Ils sont couverts par la garantie « *tempête, neige et grêle* » des contrats d'assurance dommages aux biens.

- Si tout de même la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle était accordée par l'État, le principe de la franchise s'appliquerait-il ?

Oui, dans tous les cas la franchise reste à votre charge. Fixée dans ce cas par l'État, elle est même généralement supérieure au montant prévu dans votre contrat.

- Serai-je indemnisé pour les dommages subis par mon habitation ?

Oui si vous êtes couvert par une assurance habitation car la grêle en tant qu'évènement climatique fait partie en France des garanties de base de tout contrat.

- Serai-je couvert pour les dommages causés à mon véhicule ?

Tout dépend de votre contrat. Oui, dans une formule tous risques. Non avec une simple assurance au tiers. Vous pourrez cependant obtenir une indemnisation si vous aviez souscrit en option une garantie bris de glace ou événement climatique.

AIDE RÉGIONALE POUR LES ENTREPRISES VICTIMES DE LA GRÊLE

Après l'épisode orageux qui a touché le Roannais et dévasté Le Coteau en juin dernier, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a mis en place un Plan d'urgence régionale visant plusieurs volets dont celui des entreprises victimes de la grêle.

Les dossiers sont à déposer **avant le 31 décembre 2022** sur le portail des aides de la Région. Les modalités sont à retrouver sur mairie-lecoteau.fr

SAISON 2022-2023. Les Black Hornets reprennent l'entraînement auréolé du trophée régional

NOUVEAU DÉPART POUR LES BLACK HORNETS

Michel Da Silva a de l'humour lorsqu'il se présente, Michel « *Comme Coluche* ». Depuis la fin de la saison dernière, ce grand gabarit préside le club de football américain devenu costellois en 2014. L'équipe lance ces jours une grande campagne de recrutement.

Après le titre de champion régional venu ponctuer la saison passée, Fabien Brossat, ancien responsable, a transmis le relais. Les Blacks Hornets auraient dû monter en National, mais les dirigeants ont joué la carte de la sagesse. « *Nous étions trop justes en effectif* », explique le nouveau patron. L'objectif aujourd'hui, c'est de structurer le club et pour cela, il faut recruter. Sur le terrain, 22 joueurs par équipe sont nécessaires et jusque-là, il faut bien le reconnaître, les Roannais sont restés frileux à l'idée de porter le casque, laissant ainsi la place aux ligériens du sud.

Pas de quoi décourager Michel Da Silva. Le club va faire sa pub dans les lycées et sur les réseaux sociaux, pour recruter des rookies, des jeunes à partir de 16 ans. Quelle que soit sa carrure, insiste-t-on !

Depuis la fin du mois d'août, les entraînements ont repris au Pré des Bœufs et les candidats pour intégrer les rangs des Blacks Hornets, peuvent venir découvrir et essayer le football américain lors des séances des mardis et vendredis à 19h00.

La saison se déroule en deux temps. Une première partie pour la préparation et les matchs amicaux et dès le début 2023, les rencontres de championnat.

ÉCHOS +

Contact : 06 66 05 47 45
06 06 80 21 84
blackhornets.president@gmail.com

LA FÊTE DES CLASSES DE RETOUR

PRÉSIDENTE. Aurélia Giraud nouvellement élue

Après quelques années en suspens, l'association interclasses relance l'idée du défilé des Classes au Coteau en 2023

Pour cela, elle fait appel aux classes en 2 et en 3 afin de préparer le futur événement dans un esprit de convivialité et de partage.

Le nouveau bureau désormais présidé par Aurélia Giraud vous accueillera le vendredi 23 septembre à 19 heures à la Maison des sociétés.

LE COTEAU, EN ACTION TOUS ENSEMBLE

GROUPE DE LA MAJORITÉ 24 ÉLUS

Lorsque nous vous avions interrogés avant l'élection municipale de 2020 sur la voirie, vous nous aviez répondu : " elle est vétuste, voire dangereuse ". Un constat malheureusement confirmé par le diagnostic Géodis du groupe La Poste qui avait attribué début 2021, la note de 4,6/10 à l'état de nos rues.

Le mercredi 21 septembre à 18h30, nous vous invitons à la Maison des Sociétés à une réunion publique de présentation du futur aménagement de l'entrée de ville, côté Pont de Loire.

Cet embellissement, là où transitent chaque jour 20 000 véhicules, donnera le départ en octobre d'un autre chantier, celui de la rue Carnot : arbres nouveaux, qui seront choisis avec le Conseil de quartier, reprise des trottoirs et marquage cyclable, dans le cadre du Plan vélo de Roannais agglomération, font partie de la feuille de route.

Dès que c'est possible, l'intégration des vélos est aujourd'hui une priorité. La rue Winston Churchill qui sera entièrement rénovée à l'automne bénéficiera aussi d'une circulation douce, comme dernièrement la rue de la Providence. Enfin, nous reprendrons le boulevard Pasteur dans le quartier des Plaines, là où des affaissements ont été constatés suite aux travaux de remplacement des canalisations de gaz en 2019.

Cet effort sans précédent dans l'histoire du Coteau va se poursuivre. Aujourd'hui, c'est 400 000 euros que nous avons décidé de consacrer chaque année à la réfection de notre voirie.

Sandra CREUZET
lecoteauenaction@gmail.com

UNIS POUR LES COSTELLOIS 2020

3 ÉLUS

[CLIMAT] Faire face, ensemble.
Ce 22 juin 2022 restera gravé d'une pierre noire. Nous avons subi une véritable catastrophe climatique. En quelques minutes, l'orage et la grêle ont saccagé notre commune et ses alentours. Nous avons tout·es été touché·es et impuissant·es.

Parcs et jardins dévastés, voitures endommagées, bâtiments d'habitation, d'entreprises ou communaux sinistrés : nous souhaitons rendre hommage à l'immense travail et à l'abnégation des services municipaux, ainsi qu'à la mobilisation des services de secours pour parer aux situations d'urgence.

Dans ce contexte forçant solidarité et humilité, nous ne reviendrons pas sur les propos honteux de Madame la Maire. Oser rejeter la responsabilité d'une des catastrophes les plus violentes du Roannais de ces dernières décennies sur la gestion des municipalités précédentes, est ridicule et irrespectueux !

Notre belle ville du Coteau conservera les stigmates de cette épreuve pour quelques années encore. Nos pensées vont à l'ensemble de la population costelloise, sans oublier les nombreuses associations et entreprises démunies. Ce traumatisme doit nous renforcer. Relevons-nous collectivement, dignement, avec humanité.

L'urgence écologique a frappé de plein fouet et rappelle notre vulnérabilité. Le dérèglement climatique, avec ses tempêtes et ses canicules, nécessite de vraies politiques écologiques à la hauteur des enjeux.

David-Marie Vailhé
www.facebook.com/unispourlescostellois | dmvailhe@mairie-lecoteau.fr

LE COTEAU NOUS L'AIMONS AGISSSONS !

2 ÉLUS

Quand c'est bien, il faut aussi le dire !
Lors du dernier Conseil municipal, nous avons voté la mise en place d'une borne de recharge électrique sur le parking de la Glacière. C'est un bon début, mais ce sera loin d'être suffisant dans quelque temps avec la rapide électrification du parc automobile. Ces installations sont onéreuses, mais amortissables sur la vente de l'électricité à l'automobiliste. Nous suggérons d'accélérer ce type d'investissement qui à terme ne devrait rien coûter au contribuable. Le besoin pour notre ville est à confirmer, mais certainement équivalent à plusieurs dizaines d'installations.

Le 22 juin, nous avons tous vécu un terrible orage de grêle qui a dévasté nos toitures et nos voitures. Nous avons eu des retours positifs concernant les appels téléphoniques de soutien que les services de la mairie et des adjoints ont donnés à certains habitants.

Nous avons enfin été entendu sur l'aménagement des carrefours. L'installation provisoire pour validation afin de solutionner un éventuel rond-point au carrefour Carnot/Parmentier est une excellente initiative. Quand verra-t-on la même étude au carrefour Carnot/Libération ?

F. RAFFIN et B. GABERT
bgabert@mairie-lecoteau.fr

NAISSANCES

Cléa Miller, née à Roanne, le 17 mai
Danaé Turquois, née à Roanne le 3 juin
Marceau Féray, né à Roanne, le 6 juin
Lyannah Fontaine, née à Roanne, le 29 juin

DÉCÈS

Marie Thérèse Auclair/Raffin, 90 ans, le 28 juin
Jean Bonnefoi, 79 ans, décédé le 3 juillet
Guido Bravo, 79 ans, le 18 juin
Gilles Bretagnolles, 63 ans, le 6 juillet.
Jean Briand, 94 ans, le 29 juin
Lucienne Brun/Dru, 83 ans, le 15 juin
Simone Déchavanne/Montrobert, 90 ans, le 2 juin
Michel Deveaux, 93 ans, le 4 juillet,
Robert Dumourier, 88 ans, le 25 juin
Jean Dupuis, 89 ans, le 14 juin
Marcelle Farge/Gueppe, 91 ans, le 22 juin
Nicole Fargeaud /Duc, 74 ans, le 25 juin
Marie Fauvet/Putanier, le 17 juin
Jean Baptiste Goutorbe, 83 ans, le 21 juin
Jeanne Kellermann/Epinat, 92 ans, le 3 juillet
Simone Peigney/Froment, 88 ans, le 5 juillet
Daniel Perard, 75 ans, le 25 juin
Jeannine Laborie/Leblanc, 98 ans, le 6 juin
Odette Hubster, 89 ans, le 13 juillet
Marguerite Perrier, 86 ans, le 17 juin
Henri Prieur, 90 ans, le 9 juillet

ILS SE SONT DIT OUI

Alexandre Adam, formateur mécanique et **Stéphanie Joubert,** agent de voyages, le 4 juin 2022
Julien Ossedat, directeur de magasin et **Céline Billard,** chargée de clientèle, le 2 juillet 2022
Lauren Conte, adjoint technique territorial et **Cynthia Gillet,** aide-soignante, le 2 juillet 2022

Alexandre Adam et Stéphanie Joubert

Lauren Conte et Cynthia Gillet

BAR TABAC PRESSE LOTO
PETIT - RENOUVEAU
7 avenue de la Libération 42120 LE COTEAU
09 63 61 83 64

AUTOUR DU LINGE
Spécialiste de l'entretien sur mesure
BLANCHISSERIE INDUSTRIELLE - PRESSING - LAVERIE
RETOUCHES/CONFECTION - CONCIERGERIE
20 rue Carnot 42120 Le Coteau - 04 77 69 11 98
autourdulinge42.com

LE DAHU
CUISINE TRADITIONNELLE
Fait Maison
LOGIS Hotel** Restaurant
573 route du Bas de Rhins 42120 PARIGNY
04 77 62 06 56
ledahu-duret@wanadoo.fr
www.hotel-restaurant-ledahu.fr
Menu du jour - Banquets - Séminaires
Petit musée des arts populaires - 1000 objets d'antan et son limonaire

LOCATION VENTE DE MATÉRIEL MÉDICAL
LE COTEAU
• Mme DECLAS Valérie
6, place Capitaine-Aucey
04 77 68 10 46
• Mme COTTIN Hélène
117, avenue de la Libération
04 77 67 09 20

Carrefour market

CARREFOUR MARKET LE COTEAU

N7 LES PLAINES - 42120 LE COTEAU

Aux Glycines
Artisan Fleuriste

Des fleurs plus vraies que nature...

92, av. de la Libération
Le Coteau
auxglycines@orange.fr

Conseil en décoration - Possibilité de RDV à domicile - Devis personnalité gratuit

Sur place ou à emporter
Couscous et grillades
resto HAMMAMET
SPÉCIALITÉS TUNISIENNES

62 AVENUE DE LA LIBÉRATION
LE COTEAU
09 86 68 49 40

ARTISAN
CHARCUTIER
TRAITEUR
LABELLISÉ
QUALICHEF

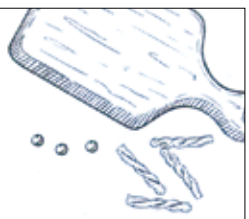

GOUTTEBARON TRAITEUR
88 avenue de la Libération 42120 LE COTEAU
04 77 68 31 81 | gouttebaron.boucherie@yahoo.fr
www.e-gouttebaron.fr

DECOUVREZ
NOUVELLE
MEGANE E-TECH
100% électrique

RENAULT LAFAY SAS
31 Boulevard Charles de Gaulle
42120 Le Coteau
04 77 44 47 60
renault-lafay-roanne.fr

295 €
3 jours/2 nuits
Marchés de Noel en Alsace
07 au 09 décembre 2022
Strasbourg – Colmar- Riquewihr
Nouveau !
295 €
2 jours/1 nuit
Noël au Pays des Châteaux…
17 et 18 Décembre 2022
Chambord illuminé – Amboise « Rêves d'enfance » - Déjeuner Renaissance
« chez Léonard de Vinci »
BUCHET VOYAGES
26 avenue de la libération
42120 LE COTEAU
04.77.44.56.56

services à la personne
Atout
Prestations
24 7 365
Organisme conventionné
Carsat
Besoin
d'aide à
la personne ?
APA - PCH
42120 LE COTEAU
04 77 71 00 00
accueil@atouts-prestations.fr

Solaé
Santé - Prévoyance
Droits non utilisés,
coût dispendieux des mutuelles,
Le Coteau et Solaé Prévoyance se mobilisent
pour permettre l'accès à tous
à des solutions de protection santé adaptées et à un prix raisonnable.
Solaé Prévoyance, cabinet de courtage citoyen est une filiale du groupe lyonnais Alptis. Entreprise à but non lucratif, Solaé Prévoyance a mis au point des solutions santé économiques qui permettent de bien se protéger. En effet, trop souvent, les plus modestes dentre nous n'utilisent pas les solutions à leur disposition, la CSS par exemple; les autres paient parfois leur mutuelle beaucoup trop chère.
Votre contact Solaé Prévoyance, Monsieur Patrick ROCHE, joignable au 06 07 37 20 01, travaillera à partir de juillet aux côtés de la mairie et en particulier du CCAS. Il accompagnera les Costelloises et les Costellois pour trouver la bonne solution en matière de Santé, de prévoyance, d'invalidité mais aussi de prévoyance et de frais d'obsèques.

SoluSons, votre spécialiste de l'audition
Prenez rendez-vous dans notre centre au Coteau :
Tél : 04 77 78 03 15
116 avenue de la Libération
BILAN AUDITIF(1) GRATUIT
ESSAI GRATUIT(2) DE 30 JOURS
RESTE À CHARGE(3) 0€
Retrouvez-nous sur www.solusons.fr
SoluSons
Bien Entendre, Mieux Vivre.
(1) Bilan à but non médical - (2) Sur prescription médicale - (3) Valable uniquement sur les prestations de soins et d'équipement 100% Santé, pris en charge après remboursement Assurance Maladie et complémentaire santé - Ces dispositifs médicaux sont des produits de santé réglementés qui portent, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Produits destinés aux personnes souffrant de troubles auditifs. Avant toute utilisation, consulter un audioprothésiste ou tout autre professionnel de santé et lire attentivement les notices d'utilisation. Visuels non contractuels. © WSAUD A/S - Mai 2022